

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASTER WEST AFRICA »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 89, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTER WEST AFRICA »

Objet : La fabrication d'accessoires et toutes autres petites pièces, métalliques ou non, pour tout type de menuiserie obtenus par déformation à froid de tôles, traitement pour l'élimination de copeaux, le moulage sous pression d'alliages métalliques et le moulage par injection de matières plastiques des soirées pour propre compte et pour le compte de tiers ; traitements de surface aussi pour le compte de tiers ;

- Le commerce en gros de produits objet de sa production et/ou d'autres produits similaires achetés de sociétés tiers ;

- la commercialisation de mobilier de bureau, scolaire et pour les communautés ;

- la commercialisation en gros de menuiserie et accessoires de tout genre ;

- La représentation, avec et sans stockage, des accessoires et de toutes autres petites pièces, métalliques ou non, pour tout type de fenêtre, similaires à celles de nos productions.

L'objet social peut également être atteint par la participation à des offres, des contrats, des licences publiques et privées indiquées par l'état et les organismes publics en général, les administrations privées, les entreprises, les organismes et les entreprises qu'en forme individuelle qu'en forme d'association d'entreprise temporaire, joint-venture, consortium entre des entreprises ou toute autre forme d'association. La société peut, dans les limites des dispositions de la loi :

- Effectuer toutes les transactions commerciales, industrielles, bancaires, mobilières et immobilières ayant une

pertinence avec l'objet de l'entreprise, y compris la location et la concession en bail et prêt et, toutefois, l'utilisation pour tout titre des actifs corporels et incorporels de la société et des branches commerciales et des sociétés ;

- Prendre des prêts et des hypothèques, pour le financement d'installations et de gestion, octroyant les garanties appropriées ;

- Prendre, directement ou indirectement, des intérêts, actions, participations (aussi en actions) dans des sociétés, organismes et entreprises ayant objet analogue ou similaire ou lié à leur propre ou qui exercent des activités complémentaires ou intégrées à l'activité sociale ;

- Parrainer des activités sportives ; en référence particulièrement à la location éventuelle de biens immobiliers, instrumentaux ou non, au financement des opérations de gestion, des investissements et des désinvestissements de titres mobiliers et financiers, ces transactions seront réalisées de manière tout à fait accessoire et occasionnelle en relation avec l'activité principale, ou dans le domaine des activités instrumentales pour la poursuite de l'objet de l'entreprise. De ce qui suit, toutes les activités sont expressément exclues :

- La sollicitation de l'épargne publique;

- L'exercice en relation avec le public;

- Livraison du crédit à la consommation ;

- La conduite d'activités intellectuelles légalement protégées ;

- Les activités financières, pour lesquelles l'inscription au rôle approprié est prévue, ainsi que la fourniture de toute activité de conseil professionnel est expressément exclue. La société entend profiter, s'ils étaient, de toutes les dispositions et avantages, à caractère National et International, prévus par les lois nationales, territoriales et internationales actuelles et futures.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 32,800,000 F CFA divisé en (3280.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 3280 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 89, Ilot 132

Dirigeant(s) : M DELFINE VITO LUCIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05082 du 08/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25008/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

